



Modification de façade sur hangar agricole

Par Sylvinc

bonjour

je possède un hangars agricole ,je me pose la question si il est possible de faire des modifications de façades en faisant une demande de travaux ?

merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578[/url]

Par Sylvinc

bonjour

si j'ai compris il n'y a pas de contraintes particulières,c'est comme n'importe quelle demande travaux ?

merci d'avance

Par yapasdequoi

Il faut vérifier le PLU et savoir dans quelle mesure vous avez le droit de modifier cette construction existante qui se situe sauf cas particulier sur une zone agricole et a priori non constructible.

Par Sylvinc

aucune contrainte pour le PLU.je ne suis pas dans une zone agricole.

Par Nihilscio

Bonjour,

je possède un hangars agricole ,je me pose la question si il est possible de faire des modifications de façades en faisant une demande de travaux ?

Vous avez le droit de faire toutes les modifications que vous voulez tant qu'elles respectent le PLU. Il faut déposer une déclaration préalable de travaux.